



Direction Générale Education, Egalité des Chances,
Vie Citoyenne
Direction du Patrimoine Educatif, Culturel et Sportif

Dossier suivi par : Franck TARDIF
Tél. : 02.38.70.28.51
E-mail : franck.tardif@centrevaleloire.fr
Nos réf. : DPECS/SAMO/FT/CV/2021/846

Préfecture du Loiret
181, rue de Bourgogne
45042 ORLEANS CEDEX 1

A l'attention de Madame la Préfète
Présidente de la CDPENAF

Orléans,

Objet : CDPENAF - Compensation collective agricole
Projet d'aménagement du lycée d'enseignement général,
technologique et professionnel de Châteauneuf sur Loire.
Affaire suivie par Mmes Florence TISSIER et Sophie MARTIN

Madame la Préfète,

Par courrier du 24 décembre 2020, vous m'avez fait parvenir l'avis de la CDPENAF concernant le projet cité en objet.

Cet avis proposait 3 mesures, à savoir :

1 - Abattoir mobile de volailles fermières.

Plusieurs exploitants sont en réflexion pour investir dans un abattoir mobile pour l'abattage de volailles fermières et la commercialisation en circuit court de leurs productions.

Les volailles sont pour l'instant abattues à l'abattoir de Cosne sur Loire dans la Nièvre ou à celui de Blancafort dans le Cher.

L'abattoir mobile permettrait de limiter les déplacements et de mutualiser les coûts. Ils pourraient ainsi mieux valoriser leur production.

2 - Appel à projets auprès des agriculteurs du territoire.

Un appel à projets d'un mois sera proposé aux agriculteurs du territoire afin d'identifier un potentiel projet collectif.

3 - Guide des circuits courts.

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne souhaite développer un projet qui pourrait éventuellement entrer dans le cadre de la compensation, il s'agit d'un guide des circuits courts.

Par le présent courrier, j'ai l'honneur de solliciter l'avis de la CDPENAF, pour le remplacement de la mesure 1, par la réalisation d'une étude économique préalable pour l'abatage de proximité dans le secteur de Châteauneuf sur Loire. Cette étude conduite par ADEAR45, permettrait de relocaliser l'abatage pour la vente directe de viandes du Loiret.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation

Copie :
Mme REVERCHON-SALLE
Direction Départementale des Territoires - CDPENAF